PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général

Direction de la Coordination Interministérielle
et de l'Appui Territorial

Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral, le préfet informe les habitants des communes de TRÉMEHEUC, COMBOURG, CUGUEN, DOL-DE-BRETAGNE, LA FRESNAIS, LOURMAIS, MONT-DOL, NOYAL-SOUS-BAZOUGES, RIMOU, SAINT-GUINOUX, SAINT-LÉGER-DES-PRÉS et SAINT-REMY-DU-PLAIN qu'une consultation du public va être ouverte du lundi 1er septembre 2025 au lundi 29 septembre 2025 inclus, sur la demande présentée par la SCEA DU BAS CHÂTAIGNIER, en vue d'obtenir l'enregistrement de l'augmentation de l'effectif de vaches laitières sur l'exploitation située au lieu-dit « Le Bas Châtaignier » sur la commune de TRÉMEHEUC.

Le dossier est consultable :

- à la mairie de TRÉMEHEUC aux heures suivantes :
  - *Les lundis de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 ;*
  - *Les mercredis de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 ;*
  - *Les jeudis de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30.*

- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe.

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de TRÉMEHEUC, sur un registre ouvert à cet effet ;
- par voie postale : à l'attention de Monsieur le préfet d'Ille-et-Vilaine – DCIAT / Bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 81 boulevard d'Armorique, 35026 RENNES Cedex 9 ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du courriel : « Consultation du public_GAEC DU BAS CHÂTAIGNIER_TRÉMEHEUC »).

À l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus. Elle sera formalisée par la signature d'un arrêté préfectoral.

Tél : 02 21 86 25 35
www.ille-et-vilaine.gouv.fr
81 boulevard d'Armorique, 35026 Rennes Cedex 9